

nomie la plus rigide, des frais d'améliorations qui s'imposent, surtout sur une terre négligée jusqu'ici et qu'il a fallu acheter dans l'état ordinaire des propriétés laissées sans améliorations entre les mains de fermiers.

Ainsi, il faudra labourer des étendues considérables, dès cet automne, en vue d'y semer des plantes fourragères qui jusqu'ici ont fait complètement défaut; il faudra fossoyer, clore et construire à neuf un logement pour la récolte future et pour les animaux indispensables. Ces frais seront considérables, en y mettant, je le répète, toute l'économie possible.

Bien qu'elles aient trois métiers en opération, il leur en faudrait encore autant pour que toutes les élèves qui le désirent puissent profiter de l'avantage qui leur est offert.

Vu l'utilité publique qui découle déjà de l'enseignement agricole jusqu'ici, avec tant de succès dans cet établissement, vu l'avantage incontestable qu'il y aurait d'accroître, si possible, les efforts faits jusqu'ici, avant d'augmenter les bons résultats obtenus, je suggère respectueusement que les RR. DD. Ursulines de Roberval reçoivent des cet automne une petite somme en argent, en reconnaissance des services déjà rendus. Cela leur permettra de mettre en opération, dès l'automne, une seconde charrette et de labourer dans de bonnes conditions des terres fortes en vue de semences faites en bonne saison.

J'ai raison de croire que les RR. DD. apprécieraient grandement le moindre effort que vous voudriez bien faire en ce sens. Elles ne demandent absolument rien. Je dois leur rendre ce témoignage; mais aussi elles se déclarent dans l'impossibilité absolue de faire par elles-mêmes les dépenses de culture qu'exige cet automne la nouvelle terre que des amis de l'agriculture ont jugé à propos de leur procurer.

Pour ma part, après avoir constaté les résultats obtenus chez les RR. DD. Ursulines à Roberval, en vue de populariser l'enseignement agricole le plus précieux, et cela sans aucuns frais quelconques de la part de notre département d'agriculture jusqu'ici; après avoir étudié ce qu'il en coûte, en dehors de la province, pour arriver à un enseignement agricole vraiment utile, je suis sûr que nous sommes maintenant en mesure d'obtenir, à un prix nominal, des résultats très avantageux pour toute la province, à cause du succès évident et des profits certains déjà réalisés, par le seul effort de l'intelligence, la bonne volonté et le dévouement hors ligne de femmes distinguées, appartenant aux meilleures familles du pays et qui ont doté de leur plein gré, notre province, d'un enseignement agricole qui peut et qui doit faire tôt ou tard la richesse du pays.

J'attire respectueusement votre attention, M. le commissaire, sur le programme d'étude actuellement suivi, que je donne ici, à la suite de cette lettre. Ce programme me paraît aussi complet que bien fait.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

ED. A. BARNARD.

Les syndicats agricoles AU CANADA

Les syndicats agricoles développent encore la connaissance des pratiques culturales perfectionnées. A ce point de vue, nul ne prétendra qu'ils ne soient appelés à être fort utiles à l'agriculture au Canada, car il reste beaucoup à faire pour tout ce qui regarde l'assolement des terres et la propagation des méthodes nouvelles recommandées par la science. Des conférences à la fois simples et précises, donnant des détails faciles à comprendre, organisées par les soins des Syndicats agricoles seraient extrêmement profitables à leurs membres et auraient parmi les cultivateurs désireux de s'instruire un légitime succès. Il y a là une voie excellente à suivre. De toutes parts, on s'occupe de la création de cercles agricoles; c'est un acheminement vers les syndicats, avec l'immense avantage d'intéresser directement les agriculteurs en leur faisant toucher du doigt le côté pratique de ces associations.

Le gouvernement de la province de Québec a montré, — et nous l'en félicitons sincèrement — le zèle le plus éclairé pour les classes rurales, parce qu'il sent combien leur prospérité est nécessaire à la fortune générale. L'agriculture n'est-elle pas pour le Canada la source la plus abondante de la richesse publique?

Les syndicats contribuent dans une large mesure à la réalisation des heureuses idées du gouvernement.

Mais il est un point sur lequel on ne saurait trop insister quand on parle des syndicats agricoles.

C'est le rôle social qu'ils sont appelés à jouer dans l'Etat. "Ils rapprochent entre elles les diverses classes de citoyens qui vivent de l'exploitation du sol, grands et petits propriétaires, fermiers, métayers et même ouvriers de culture, — ici on dit engagés. — Le Syndicat favorise surtout les petits; il leur assure, pour aider à faire prévaloir leurs intérêts, l'appui des grands propriétaires fonciers, des notabilités de l'intelligence et de la fortune qui participent activement à la direction des affaires syndicales et lui apportent le crédit de leur influence. Les petits cultivateurs trouvent dans le Syndicat le gardien de leurs intérêts qu'ils connaissent imparfaitement eux-mêmes, des facilités exceptionnelles d'achat ou de vente, des exemples, des conseils," dont ils peuvent faire le plus grand profit. On est en droit de dire que c'est pour eux que l'association fonctionne.

N'est-ce pas aux Syndicats agricoles que sont dûes en France les créations de sociétés d'assurances contre la mortalité du bétail, contre les accidents du travail, les assurances contre la grêle, les caisses de crédit mutuel établies dans l'Est et dans le Centre?

Les Caisses du crédit mutuel; Arrêtons-nous sur cette bienfaisante institution, bien simple en son principe, bien modeste en ses

débuts et qui cependant sert de base, comme il est facile de le constater, au projet de loi que l'on vient de soumettre à la Chambre des députés en France pour l'organisation du crédit agricole.

Oui, les syndicats ont, avec leur féconde pensée d'initiative, tempérée, éclairée par la pratique, trouvé le moyen de constituer pour les cultivateurs, une ressource financière qui leur faisait défaut et dont, cependant, ils ont un si grand besoin.

Les Caisses de Crédit mutuel reposent sur la garantie réciproque des membres du syndicat, qui se connaissent tous et connaissent mieux que les banquiers, mieux que les agents d'affaires la solvabilité de chacun d'eux. En outre, ces caisses suppriment les frais considérables de commission et autres payés aux intermédiaires, et sur-

Nous aurions beau jeu à parler des frais considérables qui attendent l'emprunteur que des circonstances malheureuses contraignent à reculer la date de son échéance, des difficultés de toutes sortes que peut créer un créancier impitoyable au malheureux cultivateur gêné par une mauvaise récolte, une épizootie fatale, etc. Mais nous n'avons qu'à nous adresser à ceux qui connaissent la vie agricole de nos habitants, pour nous dispenser d'entrer dans de trop longs détails sur le sujet.

En facilitant l'établissement de Caisses de Crédit mutuel au Canada, les syndicats agricoles auront rendu un service considérable et aidé dans une large mesure à l'organisation du crédit agricole, sans lequel l'agriculture sera toujours réduite à végéter.

R.

L'Agriculture encouragée par LE CLERGE

Nous publions, avec plaisir la lettre suivante adressée à M. Giguault, assistant commissaire de l'agriculture et de la colonisation, par un ancien professeur qui s'est occupé depuis une quarantaine d'années des questions sociales et agricoles en particulier. Notre correspondant s'est trouvé pendant plusieurs années à la tête d'une société littéraire et de discussion où l'on s'occupait sérieusement de ces graves matières et il connaît d'ailleurs l'influence de MM. les curés de campagne, lorsqu'ils peuvent s'occuper de ces sujets; ce sont eux qui peuvent le mieux donner de la vie aux cercles agricoles comme à toutes les autres œuvres paroissiales.

Monsieur l'assistant-commissaire,

Tout d'abord, veuillez accepter l'expression de ma vive reconnaissance pour votre volumineux envoi de brochures agricoles. Dès aujourd'hui je commence à l'exploiter après en avoir pris une succincte connaissance. La distribution s'en fera selon le plus grand besoin ou la plus grande utilité des destinataires. Nos jeunes professeurs eux-mêmes ne seront pas oubliés; ils auront sous leurs yeux, entre autres documents, le remarquable discours de l'honorable commissaire de l'agriculture. Car, voyez-vous, la plupart d'entre eux seront curés un jour. Ils seront donc de ces agents efficaces sur lesquels compte, avec tant de raison, monsieur le commissaire. Et, cette mission ne nuira pas à leur Saint Ministère, elle en sera un utile complément. Par elle ils gagneront de plus en

plus la confiance de leurs ouailles en leur montrant l'intérêt qu'ils portent aux soins qu'elles prennent d'assurer leurs vieux jours et l'avenir de leurs familles sous la garde du clocher paroissial.

N'est-ce pas un puissant moyen d'attacher à tout jamais ces bonnes gens à leurs pratiques religieuses, aux œuvres paroissiales, à la bonne éducation des enfants, à tout ce qui produit l'honneur de la religion, le bonheur du zélé curé de campagne. Il me semble que mes vœux ne sont pas bien éloignés des vôtres, et qu'un curé comme je le désire ne vous serait pas nuisible dans l'établissement et la direction des cercles agricoles ne nuirait pas non plus aux moyens employés pour empêcher le dépeuplement de nos campagnes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble serviteur,

UN VIEUX PROFESSEUR.

LA BAISSSE DE L'ARGENT.

Le dollar d'argent et l'or aux Etats-Unis.

(Suite)

Quelle est la cause de cette baisse de prix? Faut-il accuser l'accroissement de la production des mines d'argent, combiné avec un moindre rendement des mines d'or, ce qui aurait encore augmenté l'écart de la proportion légale du 15 1/2, toujours visée, quoiqu'elle n'ait jamais pu fonctionner! Y aurait-il, comme on l'a prétendu, par suite de la rareté et de la recherche de l'or une appréciation de ce métal? Faut-il accuser la démonétisation de l'argent en Allemagne, la restriction de monnayage de la pièce de cinq francs en 1874 dans l'Union latine, la suspension même du monnayage de l'argent en 1878, ainsi qu'en Autriche? Telles sont les mesures prises en Europe pour se préserver de la dépréciation de l'argent et qui ont pu, au contraire, y contribuer. Pendant que l'Europe se mettait sur la défensive n'ayant pas à protéger l'exploitation de mines d'argent, il n'en était pas de même aux Etats-Unis où les intérêts miniers étaient fortement représentés dans les Congrès, à la Chambre et au Sénat: on en a eu la preuve dans les dernières séances du mois de juillet.

Dès l'année 1878, en réponse à la suppression de la frappe en Europe, le Congrès votait le Bland bill qui, bien loin d'apporter aucune restriction à la production de l'argent, créait l'achat et le monnayage par le secrétaire du trésor d'un minimum de 2 millions de dollars d'argent par mois. Cette loi n'ayant pas donné pour le maintien de la valeur de l'argent les résultats qu'on attendait, un nouvel effort fut tenté par les représentants des mines en 1890 et une nouvelle loi éleva les achats du Trésor de deux millions de dollars par mois à quatre millions et demi d'once d'argent soit à 17 millions de francs au lieu de 10 millions on doublait presque la somme. Voilà donc, dans la lutte engagée depuis 1873, quelles ont été les armes ou pour mieux dire les procédés qui sont employés: dans l'Union latine, pour empêcher l'avilissement de la monnaie d'argent de chacun des Etats; aux Etats-Unis, pour relever le prix des lingots d'argent sur tous les marchés. Dans le premier cas l'effort était limité, dans le second